d'intervenir, vu le jugement du Conseil Privé. Les promenades devant les tribunaux recommencaient encore.

La Cour Suprème décida, en 1894, que le gouvernement n'avait pas le droit d'intervenir; et le Conseil Privé vient de casser ce jugement et de déclarer que le Gouvernement peut passer des lois rémédiatrices aux griefs dont se plaignent les catholiques de Manitoba.

La question va donc rentrer de nouveau dans le domaine politique, d'où elle n'aurait jamais dù sortir.

Quoiqu'il en soit du passé, aucun gouvernement ne pourra plus reculer, et devra forcer le gouvernement de Manitoba à réparer une injustice qui dure depuis trop longtemps déjà.

Cette tache incombe naturellement au gouvernement actuel; et nous voulons espérer qu'il fera son devoir, quand même il devrait succomber. Du moins il tombera glorieusement.

S'il recule, il court à une défaite presque certaine.

Bien plus, si les catholiques comprennent et font leur devoir, aucun gouvernement, conservateur ou libéral, ne pourra se maintenir à Ottawa, tant que le question ne sera pas réglée suivant la justice et l'équité.

Quant à l'Ordonnance du Conseil du Nord-Ouest, passée en 1892, et qui, en fait, abolit les écoles séparées, le gouvernement d'Ottawa peut la désavouer en tout temps, ou au moins, la faire amender.

D. G.

CONTROVERSE

La religion est bonne pour les femmes seulement.

R. 1º Si elle est vraie, elle est aussi bonne pour les hommes que rour les femmes. Si elle est fausse, elle n'est pas meilleure pour les femmes que pour les hommes.

R. 2º Si les hommes ont, comme les femmes, un Dieu à servir, une âme à sauver, des passions à vaincre, des vertus à pratiquer, un paradis à gagner, un enfer à éviter, des commandements à observer, un jugement à craindre, la religion est aussi bonne pour eux que pour les femmes.

R. 3° Au contraire, la religion est bonne pour tout le monde; plus indispensable aux hommes qu'aux femmes, et surtout nécessaire à ceux qui prétendent n'en avoir pas besoin.

Plus on en a besoin, dit Mgr Ségur, moins on en veut.

Causeries sur le spiritisme

Nous avons vu la nature du spiritisme, l'historique de son origine et de sa fortune dans le passé. Voyons maintenant sa situation actuelle.